

MISSION ARGENT DE POCHE

DOSSIER D'INSCRIPTION 2021

Dossier à retourner au Point Information Jeunesse ou auprès des animateurs jeunesse de l'agglomération **avant le 14 mai 2021** (Seuls les dossiers complets seront admissibles)

Nom :

Prénom :

Sexe : ☐ F ☐ M

Date de naissance :

Adresse :

.....

Adresse mail :@.....

Tel du jeune :

Tel parent/responsable :

Conformément à la RGPD (*Règlement Général sur la Protection des Données*), j'autorise Guingamp-Paimpol Agglomération à collecter et utiliser mes données personnelles, uniquement dans le cadre du dispositif Mission Argent de Poche. : ☐ Oui ☐ Non

Pièces à joindre :

- | | |
|--|---|
| ☐ Photocopie d'une pièce d'identité | ☐ Justificatif de domicile |
| ☐ Photocopie de l'attestation d'assuré (e) social | ☐ Autorisation de droit à l'image (ci-après) |
| ☐ Attestation d'assurance responsabilité civile | ☐ Autorisation parentale (Document 2) |
| ☐ Charte d'engagement signée (Document 4) | ☐ Questionnaire complété (Document 3) |

Autorisation « droit à l'image »

Autorisons Guingamp-Paimpol Agglomération :

A réaliser des photos, vidéos dans le cadre de Mission Argent de Poche.

A utiliser les photos/vidéos en vue de leur publication et diffusion sur les supports de communication et d'information émis et gérés par Guingamp-Paimpol Agglomération (ex : magazines municipaux, dépliants, sites internet...) et non à des fins commerciales.

- ☐ Autorise les prises de vue ☐ Refuse les prises de vue

Fait à le.....

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé – bon pour accord »

Représentant légal

Enfant mineur

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur :

En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que de la charte d'engagement à laquelle ma fille – mon fils s'engage :

- ✓ La commune ou l'agglomération ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participant à l'opération « Mission Argent de Poche ». En aucun cas l'indemnisation versée pour la participation à l'activité
- ✓ « Mission Argent de Poche » ne pourra avoir équivalent de salaire.
- ✓ Les jeunes entrant dans « Mission Argent de Poche » devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
- ✓ Guingamp-Paimpol Agglomération s'engage à souscrire une assurance « responsabilité civile » liée à cette activité couvrant l'ensemble des dommages que le jeune pourrait causer à autrui lors des missions ainsi que les dommages corporels qu'il pourrait subir (à l'exclusion des fautes personnelles).

Autorise mon enfant :

Nom, prénom : à
participer à « Mission Argent de Poche » 2021.

Fait à : Le / / 2021

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

QUESTIONNAIRE

Nom : **Prénom :**

Situation (cochez et précisez l'établissement, la filière, le niveau) :

☐ 2^{nde}

☐ 1^{ère}

☐ Terminale

☐ Autre (précisez).....

Disponibilités :

☐ du 05 juillet au 09 juillet 2021

☐ du 12 juillet au 16 juillet

☐ du 19 juillet au 23 juillet

☐ du 26 juillet au 30 juillet

☐ du 02 août au 06 août

☐ Jours d'indisponibilités (précisez) :

.....

.....

.....

Mobilité (cochez) :

1. ☐ Vélo

2. ☐ Scooter ou moto

3. ☐ A pied

4. ☐ Possibilité d'être véhiculé par un parent (ou autre) vers d'autres communes de l'agglomération, lesquelles (écrivez les communes ci-dessous) ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Possession d'un équipement ?

☐ Chaussures de sécurité

☐ Bottes

☐ Bleu de travail

☐ Gants

☐

☐

☐

☐

BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) envisagé ?

☐ oui

☐ non

Incapacité médicale pour certaines tâches (joindre un certificat médical) :

☐ oui

☐ non

Cadre réservé au Point Information Jeunesse

.....

.....

CHARTRE D'ENGAGEMENT

Cette charte est un engagement de votre part, mais également de Guingamp-Paimpol Agglomération en charge de Mission Argent de Poche. Elle vise à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous sont confiées. Lisez-la attentivement.

Concernant la périodicité de l'activité

- ✓ Mission Argent de Poche se déroule pendant les vacances scolaires d'été sur un créneau horaire de 3h30 dont 30 min de pause.
- ✓ **Un maximum de 3 missions pourra être réalisé.**

Concernant la ponctualité

- ✓ J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Toute personne arrivant après le démarrage de la mission devra obtenir l'accord du référent de la mission pour y participer.
- ✓ Je m'engage à participer aux missions sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu de la mission avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de pause.
- ✓ En cas d'indisponibilité, j'avertis l'I.J. (06.38.61.09.71 / 07.64.49.33.79) et le référent de la mission si je dispose de son numéro, 48h avant le début de la mission.

Concernant la réalisation des missions

- ✓ Les missions qui me sont confiées peuvent être salissantes. De ce fait, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements adaptés à la nature des missions.
- ✓ De même, pour des raisons de sécurité et d'hygiène, il est conseillé d'ôter les bijoux.
- ✓ Etant indemnisé(é) pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute sa durée, l'usage des téléphones portables est strictement interdit. En conséquence, les téléphones portables devront à minima être placés sur silencieux.
- ✓ En fonction des besoins des services et de la météo, les missions auxquelles je suis affecté(e) pourront être modifiées, reportées voire annulées. Vous en serez avertis au plus vite.

Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les chantiers

- ✓ Je m'engage à réaliser correctement les missions qui me sont confiées.
- ✓ Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants.
- ✓ Je reste poli avec mon entourage, c'est-à-dire avec les encadrants, les résidents des habitations près desquelles les missions se déroulent mais également envers les autres participants.
- ✓ Durant les missions, je ne gêne pas les résidents des habitations auprès desquelles j'interviens.
- ✓ Je prends soin du matériel qu'on me confie. Si nécessaire, je lave et range le matériel à l'issue des missions.

Sanctions appliquées pour non-respect d'un des points énoncés ci-dessus

- ✓ Exclusion temporaire ou définitive de Mission Argent de Poche.
- ✓ Non-indemnisation de la mission pour laquelle les consignes n'ont pas été respectées ou durant laquelle mon comportement n'a pas été jugé satisfaisant par les encadrants.

Indemnisation

- ✓ Toute réalisation satisfaisante d'une mission entraîne le versement d'une indemnité fixée à 15€/mission (3h30 dont 30min de pause).
- ✓ Le versement se fera à l'issue des différentes missions réalisées. Les créneaux possibles vous sont indiqués par messages (SMS, mail...)

J'atteste avoir pris connaissance de la présente charte d'engagement et je m'engage à la respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.

Fait à , le2021

Nom : Prénom.....

Signature du participant :

MISSION ARGENT DE POCHE 2021

Livret de présentation

A conserver

Période d'inscription :

Le dossier d'inscription ci-joint doit être retourné par le (la) participant(e) complété et accompagné des pièces justificatives demandées à partir **du 15 mars jusqu'au vendredi 14 mai 2021.**

Où déposer votre dossier ?

Voici les différentes possibilités pour venir déposer vos dossiers près de chez vous auprès des animateurs Jeunesse :

Guingamp :

Info Jeunes - Rue Hyacinthe Cheval – 06 38 61 09 71 – Edith Guillerm ou Laurent Labarre

Pontrieux :

Pôle Services aux familles Simone Veil – Rue Traou Meledern - 06 78 33 73 94 – Xavier Floc'h

Callac :

Service Jeunesse – Maison des Jeunes, rue Louis Morel - 06 74 26 66 40 – Florian Boscher

Bourbriac :

Service Jeunesse – Pôle de proximité, Rue Tournemine ou au local Jeunes - 06 68 22 41 86 – Emeric Jehan

Belle-Isle-En-Terre :

Service Jeunesse – Rue Crec'h Uguen ou au local jeunes - 06 69 71 69 89 – Thomas Boëté

Bégard :

M.J.C – Rue de Guingamp – 02 96 45 20 60 – Vincent Dano

Paimpol :

Le ChatÔ – 2, rue Bécot - Sophie Cornu et Nathalie Laubé

Informations complémentaires :

- Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré
- Inscriptions dans la limite des places disponibles

Référents du projet :

Laurent Labarre – Chef du Service Jeunesse Guingamp-Paimpol Agglomération

07 64 49 33 79 – l.labarre@guingamp-paimpol.bzh

Edith Guillerm – Animatrice du Point Information Jeunesse

06 38 61 09 71 – infojeunes@guingamp-paimpol.bzh

MISSION ARGENT DE POCHE 2021 PRESENTATION

Mission Argent de Poche 2021 fonctionnera du 05 juillet au 06 août 2021

Le projet permet au 16/17 ans habitant une des communes de Guingamp-Paimpol Agglomération d'effectuer des missions au sein des services communaux ou de l'agglomération en contrepartie d'une indemnisation de 15€ par ½ journée (3h30 donc 30 mn de pause).

Exemples de missions possibles :

- ✓ Entretien des espaces verts
- ✓ Aide à l'installation de manifestations
- ✓ Aide au lavage de véhicules
- ✓ Aide au classement
- ✓ ...

L'attribution des missions :

- ✓ Le service ne peut pas garantir l'attribution de missions pour tous.
- ✓ **3 missions maximum** seront proposées suivant le nombre de postulants et le nombre de missions disponibles.
- ✓ Seront également prises en compte la mobilité des jeunes et/ou les incapacités médicales pour certaines tâches

Conditions générales :

- ✓ Les missions sont réalisées obligatoirement en compagnie d'un agent des collectivités.
- ✓ Le service s'engage à donner tous les éléments aux postulants (horaires, lieux, coordonnées de l'encadrant...)
- ✓ Le service n'assure pas la mobilité des jeunes pour se rendre sur le lieu de sa mission
- ✓ L'indemnisation des missions se fera sur rendez-vous une fois les missions accomplies.